



Commission des projets routiers

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Cession de terrain à SOUFFLENHEIM

Rapport n° CP/2012/642

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités de cession d'une parcelle située à SOUFFLENHEIM, issue du domaine privé du Département, au profit de la Commune de SOUFFLENHEIM.

La Commune de SOUFFLENHEIM a sollicité le Département en vue de lui céder un délaissé suite aux travaux d'aménagement du contournement de l'agglomération et son giratoire Est sur la RD 1063, dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'équipements commerciaux au lieu-dit HUNGERFELD.

Cette parcelle, située sur le territoire de la commune de SOUFFLENHEIM, est cadastrée en section 24 n°222 avec une surface de 3,14 ares.

Consultés à cet effet, les services du Département ont émis un avis favorable quant à la cession de cette parcelle.

En conséquence, je vous propose de vendre cette parcelle en nature de terre, évaluée par le service des Domaines et correspondant au prix d'acquisition de 1 700,00 € l'are, soit un total de 5 338,00 €.

Par délibération en date du 5 juillet 2012, la Commune de SOUFFLENHEIM s'est prononcée favorablement sur la vente et ses modalités financières.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :


- approuve la cession de la parcelle cadastrée en section 24 n°222 d'une superficie de 3,14 ares située sur le territoire de la Commune de SOUFFLENHEIM, au prix de 1 700,00 euros l'are, soit 5 338,00 euros,

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette cession.

Strasbourg, le 20/08/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL